

Fiche de Sécurité

Produit :

Bromométhane

Page :1/6

N° FDS : 009

Version : 2.02

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 29/06/1999

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

N°FDS	009
Nom du produit	Bromométhane
Formule chimique	CH3Br
Identification de la société	Voir le haut ou le bas de page.
Numéro de téléphone d'urgence	Voir le haut ou bas de page.

2 COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/Preparation	Substance.
Composants/Impuretés	Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.
N° CAS	00074-83-9
N° CE (EINECS)	200-813-2

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers	Gaz liquéfié. Toxique par inhalation. Peut causer des altérations génétiques héréditaires. Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.
----------------------------	---

4 PREMIERS SECOURS

Inhalation	Toxique par inhalation. Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Peut avoir des effets narcotiques à faible concentration. Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de coordination. Peut causer des crampes d'estomac et des vomissements. Peut causer une irritation du système respiratoire, des éternuements, de la toux, une sensation de brûlure de la gorge avec une sensation d'étranglement du larynx et des difficultés respiratoires. Peut agir principalement sur le système nerveux central, la mort pouvant en résulter par paralysie respiratoire. L'exposition prolongée à de faibles concentrations peut entraîner un oedème pulmonaire. Effets retardés possibles.
------------	--

Fiche de Sécurité

Produit :

Bromométhane

Page :2/6

N° FDS : 009

Version : 2.02

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 29/06/1999

Contact avec la peau et les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.

Obtenir une assistance médicale.

Enlever les vêtements contaminés.

Ingestion

L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques

L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.

Ininflammable.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone.

Bromure d'hydrogène.

Bromure de carbonyle.

Agents d'extinction appropriés

Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques

Si possible, arrêter le débit gazeux.

S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

Equipements de protection spéciaux pour pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Evacuer la zone.

Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

Assurer une ventilation d'air appropriée.

Protection de l'environnement

Essayer d'arrêter la fuite.

Diminuer la vapeur par pulvérisation d'eau sous forme de brouillard ou de fines gouttelettes.

Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Méthodes de nettoyage

Ventiler la zone.

Laver abondamment à l'eau l'équipement contaminé, et les endroits où s'est produite la fuite.

Laver la zone à l'eau.

Fiche de Sécurité

Produit :

Bromométhane

Page :3/6

N° FDS : 009

Version : 2.02

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 29/06/1999

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation et stockage

Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.

Interdire les remontées de produits dans le récipient.

Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.

Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

Eviter tout contact avec l'aluminium.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition TLV(ACGIH)

5 (skin) ppm (2000 edition)

Valeur limite d'exposition nationale

Grande-Bretagne: LTEL: 5 ppm; STEL: 15 ppm (EH 40/97)

France: VME: 5 ppm

Protection personnelle

Assurer une ventilation appropriée.

Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.

Disposer d'un appareil respiratoire autonome prêt à l'usage en cas de nécessité.

Disposer d'un vêtement de protection approprié résistant chimiquement prêt à l'usage en cas de nécessité.

Protéger les yeux, le visage et la peau des éclaboussures de liquide.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Poids moléculaire

95

Point de fusion

-93.6 °C

Point d'ébullition

4 °C

Température critique

194 °C

Densité relative, gaz (air=1)

3.1

Densité relative, liquide (eau=1)

1.7

Pression de vapeur à 20°C

1.9 bar

Solubilité dans l'eau (mg/l)

17250 mg/l

Aspect/Couleur

Gaz incolore.

Odeur

Douceâtre.

Difficilement détectable à l'odeur à faible concentration.

Température d'autoinflammation

535 °C

Domaine d'inflammabilité

8,6-20,0

Fiche de Sécurité

Produit :

Bromométhane

Page :4/6

N° FDS : 009

Version : 2.02

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 29/06/1999

Autres données

Bien que des données existent sur l'inflammabilité de ce produit, il est difficile de l'enflammer à l'air et il est classé comme ininflammable.

Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en-dessous du sol.

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité

Peut réagir avec les bases, le cuivre, l'argent, le mercure, le magnésium, le zinc et leurs alliages.

Peut réagir violemment avec les alcalis.

Réagit avec l'eau pour former des acides corrosifs.

Peut réagir avec l'aluminium.

La décomposition thermique donne des produits toxiques qui peuvent être corrosifs en présence d'humidité.

Peut se décomposer sous l'action de la lumière.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Généralités

Peut causer une dermatose par contact avec la peau.

Atteinte des reins et du foie.

Intoxication fatale possible pour de faibles concentrations.

Peut avoir un effet cancérigène.

CL50/1h (ppm)

850 ppm

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Généralités

Visé par le "Protocole de Montréal".

Peut causer des changements de pH aux systèmes écologiques aqueux.

Dangereux pour l'eau potable.

Facteur de réduction de la couche d'ozone

0.6

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Généralités

Eviter de rejeter à l'atmosphère.

Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Contactez le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Désignation officielle de transport

Bromure de méthyle

Fiche de Sécurité

Produit :

Bromométhane

Page :5/6

N° FDS : 009

Version : 2.02

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 29/06/1999

Numéro UN	1062
Class/Div	2.3
Code de classification ADR/RID	2T
N° de danger ADR/RID	263
Etiquetage ADR	Etiquette 2.3 : matière toxique.
Autres informations relatives au transport	<p>Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite.</p> <p>S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.</p> <p>Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés et:</p> <p>S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.</p> <p>S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet(quand il existe) est correctement mis en place.</p> <p>Assurer une ventilation convenable.</p> <p>S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.</p> <p>Se conformer à la réglementation en vigueur.</p>

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Numéro d'index de l'Annexe I de la Dir	602-002-00-2
67/548	
Classification CE	Muta.Cat.3;R68 T;R23/25 Xn;R48/20 Xi;R36/37/38 N;R50 N;R59
-Symboles	T: Toxique. N: Dangereux pour l'environnement.
-Phrases de risques	R68 Possibilité d'effets irréversibles. R23/25 Toxique par inhalation et par ingestion. R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. R36/37/38 Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau. R50 Très toxique pour les organismes aquatiques. R59 Dangereux pour la couche d'ozone.
-Phrases de sécurité	S15 Conserver à l'abri de la chaleur. S27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. S36/39 Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. S38 En de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Fiche de Sécurité

Produit :

Bromométhane

Page :6/6

N° FDS : 009

Version : 2.02

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 29/06/1999

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S59 Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.

S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16 AUTRES INFORMATIONS

S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques de toxicité.

Les utilisateurs d'appareils respiratoires doivent être formés.

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

Fin du document.

Nombre de pages :6